

## Introduction

Dans l'historique de l'institution, nous retrouvons plusieurs rédactions du projet d'animation. Une réflexion a été conduite en 2001, puis un projet initial a été rédigé en 2007, suivi en 2010-2011 d'un réajustement dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement.

Pour revisiter le projet d'animation nous avons choisi de nous appuyer sur les éléments clefs développés dans les projets d'animation précédents, en les adaptant au mieux au public accueilli dans l'institution à ce jour.

L'animation est un élément déterminant de la qualité de vie en établissement. La loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (volonté d'individualisation des actions menées auprès des usagers) ont généralisé la notion de projet d'animation dans les structures (cohésion social, vie sociale).

Le projet d'animation doit être évolutif afin d'être adapté au mieux au public hébergé. Dans l'institution, il est très lié au projet de vie. Nous élaborons en équipe pluridisciplinaire un projet de vie personnalisé pour chacun des nouveaux résidents accueillis au cours du premier trimestre dans l'institution. La rubrique animation de ce projet comporte obligatoirement des objectifs pour chaque résident.

Compte tenu de l'évolution de la dépendance des résidents au cours de leur séjour, nous constatons que le projet d'animation doit évoluer constamment afin de s'adapter à cette réalité.

### **1. Favoriser les relations sociales :**

Les relations sociales ne doivent pas être restreintes uniquement aux relations avec la famille, et les professionnels. Le besoin d'appartenance à un groupe ou un réseau doit être maintenu. C'est ce lien entretenu avec autrui qui permet au résident de se sentir reconnu, d'exister dans la société (amis, voisins associations...).

Pour éviter l'appauvrissement de ce tissu social qui peut conduire au sentiment de solitude et d'isolement les ressources des résidents doivent être identifiées afin de maintenir la personne dans une dynamique de vie.

### **2. Favoriser l'entretien des relations avec la famille et les proches :**

Le maintien des relations avec la famille et les proches est déterminant pour la santé psychologique du résident, et contribue à son adaptation dans son nouvel environnement. En effet, le sentiment d'abandon est fréquent chez le résident dans les premiers temps de son entrée en institution même lorsqu'il a été associé à cette décision. Ce sentiment est renforcé par les pertes occasionnées lors du changement du contexte de vie.

Pour répondre à cet objectif nous proposons actuellement les actions suivantes :

#### **Instaurer une vie quotidienne la plus clémente possible pour le résident :**

- Favoriser et encourager les visites sans contraintes d'horaires,
- Encourager les visites des animaux de compagnie avec la participation des familles et des proches,
- Inviter les familles et les proches à partager des moments de convivialité, par exemple lors des manifestations festives qui se déroulent au sein de l'établissement.

#### **Intégrer les familles dans la vie l'institution :**

Régulièrement une réunion est planifiée pour recevoir les familles des résidents entrés au cours des derniers mois. Cette réunion est animée par le directeur de l'établissement accompagné du cadre de santé, de l'animatrice, d'un adjoint chargé du suivi administratif des Personnes Agées et de la

psychologue. Elle permet aux différents participants de faire connaissance, d'évoquer la vie institutionnelle, de répondre aux questions des familles et des résidents.

Si elles le souhaitent les familles peuvent être associées à l'organisation de certaines manifestations, et participer à certaines animations.

### **Projet à moyen terme :**

#### **Au cours des deux prochaines années nous envisageons :**

- De mettre en place une rencontre annuelle avec les familles autour d'un repas.
- D'optimiser et de développer l'utilisation des moyens de communication : en encourageant les résidents à utiliser le téléphone pour échanger avec leur proche ou en accompagnant les résidents intéressés dans la découverte des nouvelles technologies (Téléphone portables e-mail, web Cam pour les familles éloignées)

### **3. Faciliter l'adaptation de l'utilisateur à sa nouvelle vie :**

Chaque résident va s'adapter de manière différente en fonction d'une part, de la préparation de son entrée avec son entourage, des conditions qui l'ont amené à décider de son entrée en institution, et d'autre part, de sa personnalité, de ses capacités physiques et ou psychologiques.

Par ailleurs nous constatons à quel point le fait de connaître un autre résident dans la structure est aidant pour le nouvel arrivant.

#### **Pour faciliter l'adaptation de l'utilisateur dans l'institution, nous proposons les objectifs suivants :**

- Présenter le résident : l'animatrice présente le nouveau résident dès le lendemain de son arrivée si possible au moment du repas en expliquant brièvement quelle est sa commune d'origine. Un mot de bienvenue est affiché dans les ascenseurs afin d'informer un maximum de résidents.
- Elaborer son projet de vie : l'élaboration du projet de vie est réalisée dans les deux premiers mois qui suivent son arrivée. Il est réalisé en équipe pluri-disciplinaire selon une méthodologie connue de tous les professionnels.

- Veiller à respecter les souhaits et les désirs de chacun, les encourager à conserver leurs biens dans les conditions de sécurité compatible avec l'institution.
- Inviter chaque personne à personnaliser son espace de vie en encourageant le résident et son entourage à apporter bibelots, petits meubles, photographies....

#### **4. Etre acteur dans l'établissement :**

L'élaboration du projet de vie permet d'identifier les différentes expériences professionnelles et sociales du résident. L'équipe d'animation peut donc se saisir de ces informations et les valoriser pour encourager le résident à partager ses connaissances et son savoir-faire au sein de la structure. Le résident peut participer par exemple à l'entretien des fleurs de la structure, au partage des recettes de cuisine, à l'explication du mode de vie dans d'autres contrées.

##### **Sur le plan collectif :**

- Solliciter le résident pour participer à des réunions et instances institutionnelles (CVS, CA, commissions des menus, commission d'animation, groupe de parole...) afin de le rendre acteur dans l'institution.
- Répondre aux attentes des résidents lorsqu'ils sont force de proposition pour la mise en place d'activités spécifiques de groupe (découverte de nouveaux jeux de société, constitution de la chorale..).
- Proposer aux résidents qui le peuvent de participer à des manifestations extérieures telle que loto, concours de belote...
- Informer et proposer l'animation « collective » du jour, par le biais d'un planning semestriel et des feuilles journalières.

Pour anecdote, au cours d'une sortie extérieure organisée le week-end, un résident avait gagné un pot- au- feu (sous vide) ; ce pot au feu a été cuisiné et dégusté dans les jours qui ont suivi par le groupe qui avait participé à la sortie. Pour cela, l'animatrice a déplacé l'activité prévue initialement. C'est ce type de situation qui participe à l'ambiance et la qualité de vie dans l'institution.

##### **Sur le plan individuel :**

- Laisser le résident en position de choix et ce, quelle que soit sa pathologie.

- Investir le résident dans son projet personnalisé (soins-autonomie-vie).
- Maintenir l'implication de la personne accueillie « tant qu'il le peut » en lui laissant la possibilité de composer son emploi du temps quotidien (participer ou non aux activités, accomplir des services pour d'autres).
- Permettre au résident de se sentir reconnu au sein de l'établissement.
- Apporter une aide personnalisée aux résidents selon leurs demandes (Réponse à un courrier, établir une commande, soins de bien-être spécifique, courses personnelles...)

**Projet à moyen terme :**

- Au cours des prochaines années nous envisageons d'organiser les courses des résidents différemment.
- De façon à ce que l'animatrice ne détienne pas d'argent pour réaliser les achats des personnes qui ne souhaitent ou ne peuvent pas se déplacer et maintenir l'autonomie financière des résidents, nous réfléchissons à l'élaboration d'une convention avec la superette la plus proche. Nous souhaiterions que ce commerce dépose une fois par semaine des articles de consommation courante en salle d'animation. Cette solution renforcerait la notion de citoyenneté chez le résident puisqu'elle ressemblerait à ce qui a pu être mis en place à leur domicile.

**5. Etre acteur au sein de la cité (rôle de citoyen) :**

Les établissements pour personnes âgées ont pour mission de promouvoir la citoyenneté au sein des institutions afin d'encourager les personnes accueillies à exprimer leurs droits et se positionner en tant qu'acteur.

**Pour répondre à cet objectif nous avons mis les moyens suivants en place :**

- Informer les résidents de l'actualité de la société pour pouvoir réagir ; mise à disposition des journaux la Montagne et la Renaissance et lecture collective proposée deux fois par semaine. Les événements sportifs ou historiques sont également abordés au cours de ces séances.
- Solliciter la personne pour participer à la vie citoyenne et sociale (repas, fêtes calendaires).
- Organiser et proposer un accompagnement dans le canton lors des périodes d'élection (locales, législatives, présidentielles, européennes).

- Proposer des sorties le mardi matin jour de marché afin que les personnes originaires du canton puissent conserver des liens avec le public côtoyé avant l'entrée en institution.
- Encourager les sorties culturelles (musée, maison du patrimoine locale...).
- Permettre la pratique du culte à la demande du résident.
- Solliciter le résident pour participer aux rencontres intergénérationnelles (enfants des écoles, collège, enfants du personnel, périscolaire, centre de loisirs).
- Participer à la vie culturelle de la commune. (Expositions, théâtre, loto...)
- Faciliter le maintien des habitudes de consommation dans la mesure du possible (coiffeur, achats divers...)
- Proposer des visites dans les cimetières du canton pour les personnes concernées au moins une fois par an au moment de la Toussaint.

A noter qu'actuellement nous avons un résident qui se rend chaque jeudi soir aux tournois de tarot, il est accompagné par une personne de l'extérieur.

## **6. Proposer des activités adaptées à chacun :**

Chaque résident doit trouver sa place dans l'institution.

Le recueil de données, l'élaboration du projet de vie doit permettre d'identifier les capacités physiques et cognitives du résident ainsi que ses motivations. Comme nous l'avons vu précédemment nous constatons que chaque personne a besoin d'un temps d'adaptation variable et propre à chacun. Ce temps d'adaptation à la vie en collectivité dépend également de l'attitude des familles et de la culture de l'établissement.

Nous devons respecter les souhaits du résident y compris celui « de ne rien faire ». Progressivement le résident peut passer de ce temps à « regarder faire » puis viendra le temps de « faire » en participant à certaines activités, ou de ne « jamais faire. »

Pour cela l'équipe d'animation doit varier les activités et être en quête permanente de nouvelles idées.

L'animation fait partie intégrante du soin, c'est un élément important de la prise en charge de la personne. Ces dernières années les soignants ont été sollicités pour maintenir la continuité de l'animation en raison de la formation de l'animatrice et du départ en retraite d'une aide-soignante affectée à l'animation.

### **1. Moyens humains :**

**L'équipe d'animation** : (cf : fiche de poste en annexe n°1)

Au sein de notre institution, l'animatrice est la référente de l'animation. Elle est titulaire d'un BPJEPS : Animation Sociale, et Aide-Médico-Psychologique (A.M.P). Elle intervient chaque jour de la semaine de 9h30 à 17h30. L'animatrice doit faire preuve de souplesse pour modifier ses horaires en fonction des situations et manifestations organisées.

Son rôle est de favoriser et de maintenir les liens sociaux, relationnels et culturels entre résident/famille/animateur et l'équipe, stimuler les fonctions sensorielles et cognitives, maintenir l'autonomie en tenant compte des besoins, des désirs et des souhaits, et des centres d'intérêts des résidents.

L'animateur a une relation privilégiée avec les résidents et les familles en raison de son rôle, ce qui lui permet d'être médiateur entre résident/famille et équipe soignante. Il doit se référer au cadre de santé ou au directeur pour les décisions importantes ou pour transmettre des informations en lien avec l'accompagnement du résident.

Ce travail d'équipe permet de tenir compte des dimensions sociales, relationnelles, affectives, psychologiques afin d'élaborer ensemble le projet de vie individuel des résidents. Elle est assistée d'un agent également A.M.P dont le temps d'activité est partagé entre l'animation et le soin.

### **Les fonctions principales de l'animateur :**

Nous avons choisi de citer les principales fonctions de l'animateur dans l'institution afin de mieux cerner la diversité de ses missions.

- Élaborer et mettre en place des projets d'animation (réalisation de fiches techniques d'animation, évaluation et suivi de l'animation sur le logiciel PSI).

- Apporter des aides dans les actes de la vie quotidienne des résidents (aide à la lecture et à la rédaction de courriers, aide pour ranger et réorganiser leur chambre, aide pour les déplacements, soutien psychologique...) et répondre aux besoins de chacun pour améliorer leur qualité de vie dans l'établissement.
- Entretenir des liens étroits avec les familles et/ou les tutelles :
  - Informer de la participation aux animations de leur proche,
  - Apporter un soutien psychologique,
  - Contacter pour l'achat de vêtements et/ou produits d'hygiène,
  - Répondre et écouter leurs demandes,
  - Solliciter pour participer à la vie de l'établissement.
- Accueillir et encadrer les bénévoles (Atelier chant, tricots, culte),
- Accueillir et encadrer les stagiaires (BPJEPS, AMP, Collège et Lycée, Pôle Emploi, AS et IDE).
- Proposer des activités diverses et variées le matin et l'après-midi (cf : liste des activités proposées au sein de l'établissement en annexe 2).
- Rechercher des moyens humains (familles, bénévoles, intervenants), financiers et matériels (Association d'Animation et autre, EHPAD, Commune, Conseil Départemental...) pour la réalisation des différents projets d'animation (aussi bien les projets d'animation du quotidien : loto, chant, sorties... que pour des projets plus conséquents : séjour vacances, sortie au Pal, Musicothérapie, marché de Noël...).
- Élaborer le planning mensuel et les feuilles journalières annonçant : jour, date, anniversaire, dictons, lieu de l'animation du jour, pour l'afficher aux étages afin de donner des repères d'animations aux résidents et aux familles,
- Décorer les lieux de vie en fonction des saisons, fêtes...
- Maintenir les acquis et investir les résidents à travers des actes de la vie quotidienne (plier du linge, arroser les fleurs, leur proposer d'être référents d'activités (Cultes)...
- Aide et accompagnement lors de soins de bien-être (individuel),
- Aide et accompagnement aux rendez-vous dentiste, coiffeur, pédicure.

Nous constatons que l'accompagnement des résidents chez le dentiste devient difficile pour les animatrices car elles doivent interrompre leurs activités pour rester en salle d'attente avec les



résidents qui le nécessitent. Cela génère une organisation complexe, qui mériterait la présence systématique de deux animatrices les jours de rendez-vous.

Nous sommes amenés à solliciter les familles pour assurer ces déplacements lorsque l'animatrice est seule en poste.

L'animateur doit veiller à ce que chaque résident bénéficie des animations proposées au sein de la structure. Si le résident ne peut être intégré au sein d'un groupe pour une activité, l'animateur veillera à proposer un accompagnement personnalisé. Il doit continuellement évaluer les capacités des résidents afin d'adapter, réajuster les activités proposées tout en prenant en compte des projets de chacun.

### **Les soignants :**

Autant que les plannings le permettent, les soignants peuvent être amenés selon les activités planifiées à rejoindre l'équipe d'animation. Ces agents seront dégagés pour des activités particulières en lien avec leurs ressources personnelles. Cette organisation implique une collaboration étroite entre équipe soignante et équipe d'animation. Nous constatons que cela permet une meilleure connaissance du résident, de contribuer et d'assurer au résident un contexte de vie rassurant. Ce travail en binôme permet également aux deux parties de développer des compétences au profit des résidents.

### **La Psychologue :**

Salariée à mi-temps, elle accompagne les personnes âgées tout au long de leur parcours au sein de l'institution (entretiens de soutien), et elle est amenée à intervenir auprès des résidents lors de situation plus spécifique. Elle est également impliquée dans une dynamique de travail pluridisciplinaire avec l'équipe d'animation. Elle apporte des concepts théoriques pour développer la réflexion sur les pratiques et adapter la prise en charge ...

### **Les bénévoles :**

Une charte a été élaborée en 2015 afin de formaliser la participation et la gestion des bénévoles qui souhaitent intervenir régulièrement dans l'établissement (cf : charte des bénévoles en annexe n°3).

Les bénévoles reconnues sont actuellement au nombre de trois. Ces personnes assurent des activités régulières.

D'autres personnes membres des familles ou retraités de l'établissement peuvent intervenir ponctuellement.

### **Les partenaires :**

La bibliothèque : Une convention est en place avec l'établissement à ce jour, deux personnes bénévoles interviennent une fois par mois dans les chambres des résidents pour proposer un grand choix de lecture.

### **Les enfants du personnel :**

Nous proposons aux enfants du personnel des rencontres avec les résidents, lors des vacances scolaires. Ces rencontres ont lieu aux fêtes calendaires : Carnaval (défilé de costumes), Pâques (Chasse aux œufs) et Noël (arbre de Noël avec spectacle). Ces échanges sont appréciés de tous.

### **Les Temps d'Accueil Périscolaires (T.A.P) :**

En raison du changement des rythmes scolaires, l'animatrice du périscolaire nous a contacté pour mettre en place un échange entre les résidents et les enfants (âgés de 3 à 12 ans). Les rencontres se feront à l'EHPAD, pour faciliter les déplacements des personnes âgées. Elles se déroulent une fois par semaine autour d'animations diverses (Atelier manuel, Lecture de contes, Jeux de société...).

### **L'Association « Loisirs et Culture » :**

Elle est régie par la loi 1901, à but non lucratif, dont le siège est à la Maison du Patrimoine du Donjon. Elle a pour but de mettre en place des animations, des manifestations, des expositions, des journées de découvertes, et la promotion du patrimoine local. Elle permet aux résidents d'accéder aux différentes expositions (peintures, expositions diverses : guerres, Tacots, mariage..) et manifestations (ateliers écriture et vannerie) mises en place par les bénévoles et différents intervenants. Parfois, nous transférons les expositions au sein de l'EHPAD pour en faire bénéficier un plus grand nombre de résidents. Cette même association participe également au Marché de Noël organisé par l'EHPAD.

### **Intervenants extérieurs :**

De nombreux intervenants sont sollicités au cours de l'année au sein de l'établissement pour compléter et diversifier les animations régulières. C'est l'animatrice qui évalue les besoins et planifie les interventions. Ces interventions concernent contes, musique, cirque, danse... ou des ventes de : Parfums, bijoux, produits de toilette, confitures, chaussures, vêtements...

### **Les familles :**

Elles restent des partenaires de soins et d'animation, en participant et/ou en s'intéressant à la vie quotidienne de leur proche. Néanmoins, nous constatons à quel point l'organisation et la fréquence des visites des proches influent sur l'autonomie dont fera preuve le résident. En effet, s'il est indéniable que les visites des familles rassurent et stimulent le résident il est néanmoins important que la personne âgée conserve un espace de liberté qui lui permette de profiter au maximum des activités planifiées. Cela sous-entend qu'une relation de confiance soit instaurée entre famille, équipe et résident.

### **La Reflexologue :**

Intervention régulière (une fois par mois) d'une reflexologue plantaire rémunérée par l'établissement (liste de résidents préparée en équipe-pluridisciplinaire les jours précédents).

### **Les Clowns relationnels :**

C'est une démarche de soins relationnels par la voie du clown, pratiquée par des soignants et autres professionnels des services éducatifs et thérapeutiques. Elle se situe dans le champ de l'art-thérapie. Les clowns interviennent tous les deux mois, afin d'assurer un meilleur suivi de leurs interventions une liste de résidents est décidée en équipe-pluridisciplinaire afin de cibler les résidents les plus concernés.

### **Les Pompiers dans le cadre du Téléthon :**

Chaque année les pompiers du Donjon, organisent des manifestations dans le cadre du Téléthon le premier week-end de décembre, pour récolter des fonds pour l'Association Française contre les Myopathies (AFM). Ils proposent un lâché de ballons à l'EHPAD avec les enfants de l'école et les résidents.

### **Le Centre Social :**

L'équipe du Centre Social organise différentes manifestations (Concours d'épouvantail, Carnaval, Jeux...) au cours de l'année. Ces manifestations sont proposées aux résidents et l'équipe d'animation décide de collaborer ou non

## **Les rencontres inter-établissements :**

Durant l'année ont lieu des rencontres inter-établissements (EHPAD de Digoin, Montoldre, Semur-en-Brionnais,...).autour de différentes manifestations (invitation musicale, théâtrale, pique-nique, Olympiades, pêches, repas festif, loto...). Les résidents aiment échanger et discuter sur leur vie en collectivité, leur parcours de vie... Ces temps d'échange permettent aussi aux animateurs de partager leur pratique professionnelle.

## **2. Moyens matériels :**

### **Les locaux :**

Nous disposons d'une salle d'animation, située au rez-de-chaussée de la structure. Sa proximité de la salle à manger, facilite l'accès et l'accompagnement des résidents après les animations.

L'aménagement de cette salle permet d'organiser des activités diverses grâce à du matériel spécifique: (Vidéoprojecteur, cuisine aménagée, mobilier modulable...et des locaux de rangement permettant le stockage de petit matériel) Cette salle ouvre directement sur l'extérieur ce qui permet aux résidents un accès aisé au moment des beaux jours.

A noter que certaines activités sont réalisées dans les espaces de vie dans les étages afin d'apporter également de la vie dans les secteurs hébergeant un public de personnes plus dépendantes.

### **La salle de bain :**

Ce local a été complètement restauré lors des derniers travaux ; elle a été aménagée pour permettre la mobilisation de personnes dépendantes grâce à l'installation de rails.

L'acquisition d'une baignoire-spa dotée de jets d'air apporte un confort apprécié des résidents. La possibilité d'ajouter de la musique et d'utiliser les lumières de couleurs diverses participent au ressenti de bien-être et de détente.

### **La salle bien-être :**

Réaménagée dans le cadre des travaux et avec la contribution de l'appel à projet 2016 « plus de vie ». L'acquisition d'un fauteuil de repos adapté au public, d'une chaîne-hifi, de colonnes à bulles, de lampes, ... contribue à créer un espace calme, reposant propice aux soins de bien-être.

Elle peut être utilisée par les intervenants tel que la réflexologue, et les soignants et animateurs qui souhaitent pratiquer des soins de confort.

### **Le salon de coiffure :**

Le salon de coiffure créé en 2014, situé au rez-de chaussée du bâtiment est aménagé comme un salon de ville, ce qui permet aux résidents de retrouver un contexte connu.

Actuellement une convention entre l'établissement et un coiffeur d'une ville voisine permet de proposer gratuitement une coupe à tous les résidents qui le souhaitent environ quatre fois par an.

### **Les véhicules :**

Les animateurs ont à leur disposition deux véhicules : Une voiture utilitaire qui permet d'accompagner les résidents les moins dépendants pour divers déplacements, et un mini-bus aménagé pour assurer le transport des résidents en fauteuil roulant.

## **3. Moyens financier :**

Ils émanent essentiellement de l'Association d'Animation « les Cordeliers » créée en 1994. Elle est régie par la loi 1901, à but non lucratif. Elle a pour but d'aider financièrement le service d'animation à travers divers projets d'animations destinés aux résidents accueillis à l'EHPAD et à l'unité protégée ouverte depuis octobre 2016.

Un budget est soumis par l'animatrice et voté lors de l'assemblée générale annuelle.

L'EHPAD participe financièrement à certaines manifestations et achats divers.

### **1. Moyens utilisés par l'équipe d'animation pour évaluer les besoins :**

A ce jour les besoins et attentes des résidents sont identifiés par les équipes à partir du recueil réalisé les premiers jours qui suivent l'entrée du résident. Dans la structure un recueil est réalisé le jour de l'entrée du nouveau résident par une AS et une IDE qui deviendront les référents de cette personne.

Quelques informations peuvent être obtenues lors d'une visite de pré-admission qui nous permet d'élaborer un plan de soin en particulier pour les équipes soignantes.

Certaines informations concernant les repas et les textures alimentaires sont retranscrites sur le Projet de Soins Informatisé (P.S.I).

Ce recueil est effectué à partir d'un guide comportant des questions simples qui portent sur les habitudes de vie et les éléments clefs de la vie du résident. Il est enrichi par les observations de tous les professionnels et ensuite transféré dans le dossier de soins informatisé.

- Dans le même temps l'équipe d'animation va mettre en place au cours des premiers mois un accompagnement dont l'objectif est d'évaluer les ressources de la personne, ses motivations et ses capacités physiques et cognitives afin d'ajuster au mieux le projet d'animation individualisé au cours du premier trimestre une synthèse pluridisciplinaire est réalisée afin de retenir les informations importantes et dégager des objectifs du projet de vie. (cf : synthèse en annexe n°4).

A ce jour l'équipe d'animation travaille à l'élaboration d'une fiche technique personnalisée permettant d'identifier des besoins spécifiques dont elles ont la gestion. (coiffeur, pédicure, dentiste...)

### **2. Evaluations :**

Nous envisageons de réaliser un nouveau questionnaire de satisfaction auprès des résidents afin de recueillir leurs besoins et attentes. Pour ce faire nous prévoyons de réaliser ce questionnaire auprès des résidents capables de comprendre nos questions et de se positionner. Pour cela, il nous paraît

intéressant que ces questionnaires soient accompagnés par une personne neutre qui expliquerait les questions et recueillerait les informations obtenues. Nous pensons que la personne détachée pourrait être une personne bénévole afin de ne pas d'influencer le résident dans ses réponses. Actuellement ce questionnaire concernerait environ une trentaine de personnes.

Dans le même temps l'évaluation des projets de vie doit être davantage formalisée. L'évaluation des projets sera planifiée régulièrement afin d'être réajustée au cours des transmissions orales.

Nous envisageons également de mettre en place une commission d'animation à partir de l'année prochaine.

### **3. Respect du choix du résident :**

Le postulat de base est de respecter au mieux les souhaits du résident y compris celui « de ne rien faire ».

En effet, nous remarquons que le résident refuse parfois toute participation aux activités proposées et ce malgré des facultés cognitives et une autonomie physique conservées.

Ce constat questionne souvent les équipes qui s'interrogent alors sur la qualité de leur accompagnement mais doivent accepter cet état de fait. Les refus peuvent être liés à des éléments la vie antérieure du résident, et certaines activités sont associées pour certains résidents à un travail qu'ils n'ont plus aucune envie de fournir.

Certains disent qu'ils veulent profiter de leur temps à leur guise sans contrainte malgré parfois l'expression d'ennui.

### **4. Développer les outils d'animation et innover :**

#### **Les fiches techniques :**

Actuellement nous disposons de quelques fiches techniques réalisées en 2010 pour la plupart.

- Ces fiches détaillent les objectifs de chaque activité proposée et le déroulement de l'activité (cf : fiche technique d'animation en annexe n°5).

Au cours des dernières années les mouvements de l'équipe d'animation n'ont pas permis de consacrer un temps spécifique à l'élaboration de nouvelles fiches techniques.

D'une part, nous pensons dégager chaque semaine un temps d'une heure dédié afin de reconsidérer les fiches techniques existantes et d'en élaborer de nouvelles, lorsque les deux personnes sont en poste animation (dont l'animatrice référente).

D'autre part, nous souhaiterions accueillir des stagiaires BPJEPS, ce qui nous apporterait une certaine dynamique et une aide dans ce travail. Nous allons nous attacher à cette recherche afin de trouver un nouveau partenariat.

### **Fiche de renseignements généraux :**

Une fiche de renseignements généraux par résident a été réalisée pour permettre à l'équipe d'animation de disposer rapidement des données indispensables à l'organisation des activités principales (cf : fiche individuelle de renseignements généraux en annexe n°6).

### **Fiche évaluant le comportement du résident :**

Une fiche d'évaluation standard avec des critères est en cours afin de permettre à l'animatrice d'évaluer de façon objective le comportement du résident pendant les activités proposées.

L'évaluation du comportement du résident peut faire également l'objet d'une cible dans le dossier de soin informatisé si important dans sa prise en charge globale.

### **Plaquette d'animation :**

Nous travaillons également sur une plaquette d'animation où l'on retrouve les activités quotidiennes proposées au sein de l'établissement, ainsi que les diverses manifestations de l'année en cours. Elle sera remise à l'entrée du résident afin d'établir une première approche de l'animation (cf : plaquette d'animation en annexe n° 7).



## Conclusion

Les missions de l'animateur ont évolué au cours des dernières années car la dépendance des résidents s'est considérablement accrue.

A ce titre là l'animateur doit de plus en plus proposer des activités personnalisées et adaptées aux capacités des personnes âgées. L'animateur est dans l'incapacité de travailler dans le même temps des activités personnalisées et des activités de groupe. Il nous semble judicieux de demander la création d'un équivalent temps plein supplémentaire d'animateur ou d'un poste AMP qui serait affecté principalement au service de l'animation.

Par ailleurs, le lien entre l'équipe soignante et l'équipe d'animation doit être développé dans la mesure où certains soignants ont bénéficié de formations spécifiques (esthétiques, relaxation, toucher-massage...) et qu'il est frustrant pour eux de ne pouvoir mettre en pratique ces ressources plus régulièrement.

Nous constatons que plus la collaboration et les échanges entre les différents professionnels vont se développer plus ils permettront d'optimiser les compétences collectives.

Le projet d'animation doit être porté par le cadre de santé et le directeur de l'établissement, ce qui sous-entend des rencontres régulières avec les personnes concernées.

Le service animation est le reflet de la vie dans l'institution et fait partie des arguments dans le choix de l'institution

Dans les années futures il est possible que le service animation développe ses partenariats pour accueillir des Personnes-âgées de l'extérieur.

## Bibliographie

### **Ouvrages :**

Bernard Hervy et Richard Vercauteren, 2011, Animateur et animation sociale avec les personnes âgées « démarche et méthode », Toulouse, Erès, collection « Pratiques gérontologique ».

Philippe Crone, 2010, L'animation des personnes âgées en institution. « Aide-soignants et animateurs », Masson.

Jen-Jacques Amyot, Annie Mollier, 2002, Mettre en œuvre le projet de vie dans les établissements pour personnes âgées, Dounod, Paris.

### **Recommandations ANESM :**

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. La qualité de vie en EHPAD. « La vie sociale des résidents en EHPAD » janvier 2012